

**ARDÈCHE
LARGENTIÈRE
COMMUNE
de
ST MELANY**

**N° de la délibération
2026_51**

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Objet :
Sortie de l'inventaire du
vélo à assistance électrique
de Franck Saignier

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 03 septembre 2026**

L'An deux mille vingt-six, le trois du mois de septembre, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de **Saint Mélanly**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire **M. Didier PIOLAT**.

Étaient présents :

M. APRUZZESE Philippe, M. ARNAUD Paul, M. CHALANDON Pierre, Mme CHAPELLE Clara, Mme CHENOT Lorraine, Mme GELLY Monique, M. GUILLO Vincent, M. MINETTO Marc, M. PIOLAT Didier, Mme VAES Ilse, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Représentés :

Absent :

Excusé :

Secrétaire de séance : Mr Vincent GUILLO

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

En 2022, dans le cadre de la mise en place d'un projet visant à favoriser la mobilité douce, la commune a imaginé un projet d'acquisition de 4 vélos à assistance électrique (puis 2 autres en 2024) dans le but de mutualiser leurs utilisations entre des futurs locataires acquéreurs (résidents permanents) et des vacanciers ou résidents secondaires.

Visant à terme l'autofinancement du projet, et l'acquisition définitive des vélos par les locataires acquéreurs.

A ce jour, le projet a atteint ses objectifs pour 1 vélo supplémentaire qui est maintenant définitivement remboursé avec une recette répartie entre les utilisateurs saisonniers, le locataire acquéreur et la subvention de la Région.

Ce vélo appartient désormais au locataire acquéreur M.Saignier Franck :

-Le Giant Fathom E+2 de couleur vert jade :

Numéro de série : E1HE14834

Immatriculé : AVZCFNC4ZH en date du 15/10/2022

DB2026_51

Sortie de l'inventaire de 1 vélo à assistance électrique

Le maire propose au conseil municipal de sortir ce vélo des biens de la commune, et de changer le nom du propriétaire sur le site d'immatriculation Auvray.

Après en avoir délibéré, le conseil municipale **DÉCIDE** à 11 voix pour et 0 voix contre et 0 Abstention,

D'autoriser le maire à faire les démarches nécessaires afin de sortir le vélo suivant des biens de la commune, et de changer le nom du propriétaire sur le site d'immatriculation Auvray :

-Le Giant Fathom E+2 de couleur vert jade :

Numéro de série : E1HE14834

Immatriculé : AVZCFNC4ZH en date du 15/10/2022

Fait et délibéré à Saint Mélan, le 03 septembre 2026

Le Maire,

Didier PJOLAT

Le secrétaire de séance,

Vincent GUILLO

